

16

Rapport d'activités

17



édito

Cette quatrième livraison de notre rapport d'activités inscrit durablement ce rendez-vous avec chacune et chacun dans nos habitudes de travail et mieux encore, dans la manière d'en rendre compte, ensemble.

2016 aura été, à nouveau, une année de travail soutenu, intense, au service de l'ambition portée par la municipalité pour la ville et ses habitants. Tout cela s'incarne, malgré un contexte budgétaire chaque année plus contraint, par le maintien des services publics, un niveau d'investissement permettant de construire de nouveaux équipements publics et la rénovation urbaine, tout cela pour que les mixités sociale et fonctionnelle (habitat et activité) continuent de progresser.

Elle aura notamment été marquée de coopérations et de perspectives nouvelles, à la faveur de l'émergence de la Métropole du Grand Paris et de la transformation de notre territoire « Est Ensemble ».

Mais elle aura surtout été une année nourrie de réalisations, de projets, d'événements, dont témoigne, à sa mesure, chaque page de ce rapport d'activité.

Que chacune et chacun d'entre vous s'en trouve ici sincèrement remercié.

Bertrand Kern | Maire de Pantin



Le territoire et la collectivité.....p.4

Missions rattachées à la Direction générale des services.....p.10

Département Citoyenneté & Développement de la personne.....p.12

Département Développement urbain durable.....p.18

Département Patrimoine et Cadre de vie.....p.24

Département Ressources.....p.32

Département Solidarités et Proximité.....p.38

Cabinet du Maire.....p.44

Temps forts événementiels.....p.47



Le territoire et la collectivité

Organigramme de la ville



Vers de nouvelles coopérations intercommunales

Le 1^{er} janvier 2016, la Métropole du Grand Paris (MGP) a été installée. Elle compte désormais 131 communes et près de 7 millions d'habitants, regroupés en 12 territoires dont celui de la ville de Paris, les 11 autres bénéficiant désormais d'un statut d'établissements publics territoriaux (EPT). 209 élus désignés par les conseils municipaux des communes forment le Conseil métropolitain que préside M. Patrick Ollier depuis le 22 janvier 2016.

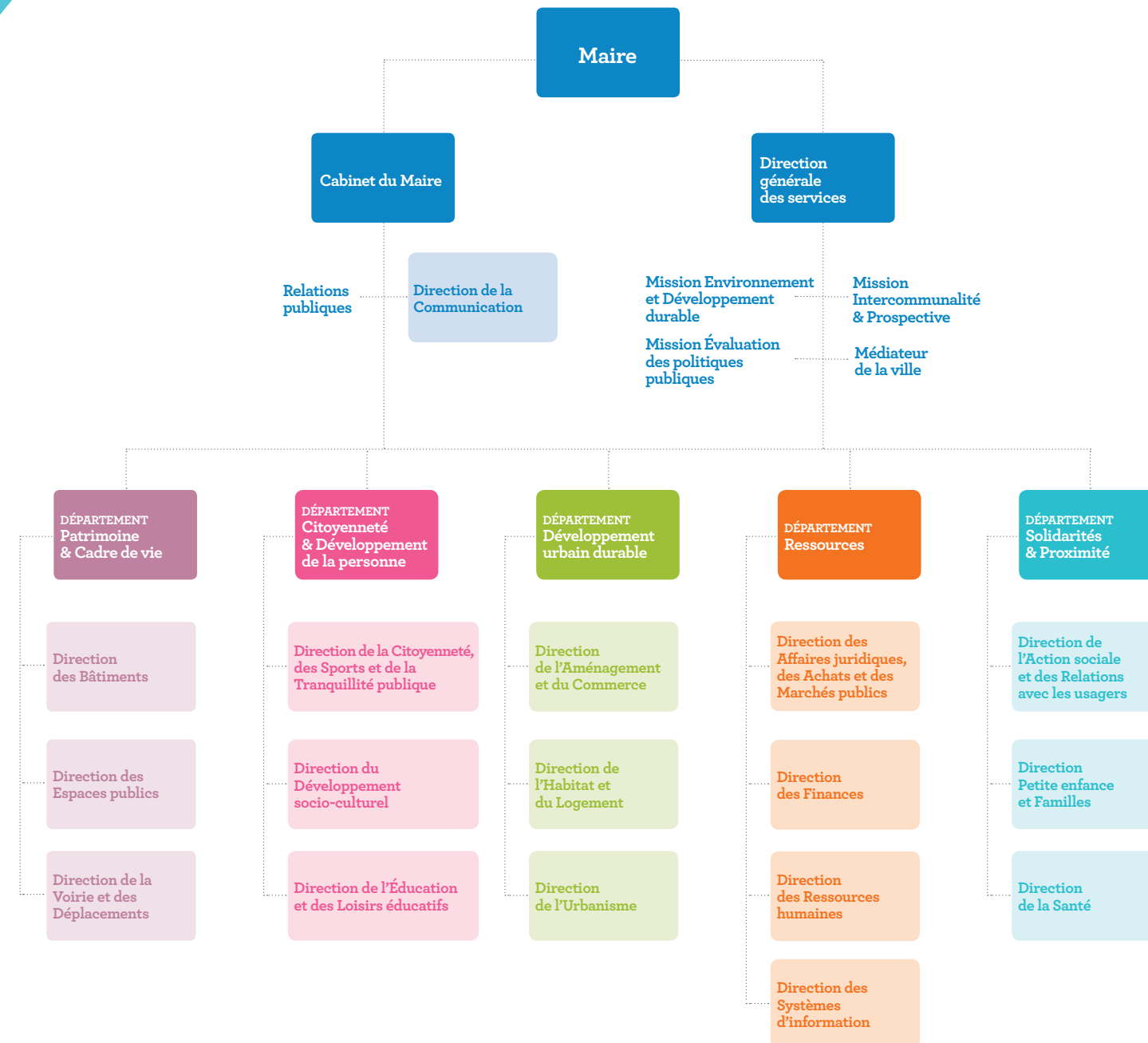
Avant même l'exercice effectif des compétences stratégiques et la définition d'un intérêt métropolitain, les politiques publiques sont pour l'heure à définir selon trois échelles imbriquées : les communes, le Territoire et la Métropole, nécessitant de nouvelles formes de coopération.

En effet, la construction métropolitaine s'effectuera progressivement. Conformément à la loi NOTRe, des transferts de compétences ont ainsi été réalisés vers Est Ensemble. Les domaines concernés en 2016 ont été les suivants :

- Élaboration de Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) se substituant aux PLU des villes
- Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain
- Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement local et d'insertion économique et sociale

Cette nouvelle coopération s'est également traduite par le schéma de mutualisation. Au-delà de l'obligation légale qui la caractérise, la démarche de mutualisation constitue le pivot de la mise en œuvre des grandes orientations du projet de territoire. Ce document a posé les nouveaux principes et règles organisationnels qui ont été élaborés avec l'ensemble des 9 villes afin d'anticiper les mutations à venir d'Est Ensemble et les futurs transferts de compétences.

Les autres compétences actuellement exercées par Est Ensemble demeurent inchangées dans l'attente de la définition de l'intérêt métropolitain de la Métropole du Grand Paris et la définition de l'intérêt territorial d'Est Ensemble, prévues à l'horizon 2018.



Élaboré dans le cadre de la réforme de l'administration lancée en 2010, l'organigramme est structuré en 5 départements, 17 directions, 4 missions et une cinquantaine de pôles.

NB : Les organigrammes développés tout au long de ce document reflètent la situation Ressources Humaines au 1/06/2016.



Le médecin du travail et de la secrétaire du service de médecine préventive



Séance de formation à la GTA

Les cinq axes prioritaires de la politique des ressources humaines

Sous l'impulsion du Maire et de l'élue aux ressources humaines, la politique RH de la collectivité se décline en cinq priorités

Le développement des compétences des agents pour répondre aux exigences de service public

La politique de formation vise à :

- accompagner les politiques publiques municipales déclinées par les projets de direction,
- faciliter la professionnalisation des agents sur des formations métiers,
- favoriser l'intégration des agents dans leur environnement professionnel,
- accompagner les mobilités et les réorientations professionnelles par la prise en compte d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences,
- responsabiliser l'encadrement à tous les niveaux,
- améliorer le bien-être au travail.

Chaque agent doit s'impliquer dans l'élaboration de son parcours de formation, qui constitue un élément important dans le développement de ses compétences mais également dans le déroulement de la carrière, notamment pour bénéficier d'une promotion interne.

L'optimisation et la sécurisation des ressources

Au-delà de la nécessité de maîtriser la masse salariale, il importe de développer une connaissance fine des indicateurs de la masse salariale via la mise en place de tableaux de bord et le développement du pilotage de la masse salariale par politiques publiques.

Cette axe de la politique RH a également pour objectif de garantir la fiabilité de la paie et le respect des critères d'attribution des primes et indemnités. Après l'important travail d'harmonisation du régime indemnitaire puis de l'attribution de la NBI, la collectivité a mis en œuvre le protocole sur la modernisation des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations (PPCR).

Le développement de la qualité de vie au travail

La mise à disposition de ressources contribue à améliorer concrètement les conditions de travail des agents et à permettre une meilleure qualité de vie au travail.

La collectivité a réaffirmé cette priorité en développant en 2016 une approche pluridisciplinaire grâce à l'arrivée d'un médecin du travail, d'une assistante sociale et de deux agents chargés des fonctions d'inspection mis à disposition par le Centre Interdépartemental de Gestion. Ce dispositif a été complété par une convention avec le CIG en matière de prévention des risques psychosociaux.

L'élaboration du document unique d'évaluation des risques professionnels permet d'identifier les risques et les actions à mener pour renforcer la sécurité et la santé au travail. Réalisé avec les assistants de prévention, le DUER permet de capitaliser les bonnes pratiques des services et de mobiliser l'ensemble des acteurs.

Créée en février 2016, l'unité Maintien dans l'emploi-formation assure une formation continue personnalisée aux agents en attente de reclassement professionnel suite à une inaptitude physique reconnue par le comité médical. Elle a également pour vocation d'assurer une prévention des situations de fragilité au travail et d'identifier les métiers à risque. Sur 29 agents en attente de reclassement professionnel pour des raisons de santé, 13 agents ont été reclassés au sein de la collectivité en 2016.

Le développement et le partage d'une culture RH commune

L'objectif est de renforcer la culture et les compétences managériales, de garantir l'équité de traitement des agents dans les processus RH (recrutement, évaluation, formation...), de développer l'appropriation par les managers et les agents des outils et procédures RH et d'assurer la formation des nouveaux arrivants.

L'entretien professionnel constitue un moment privilégié d'échange entre agents et encadrants sur les missions et les objectifs à atteindre et de partage d'une vision commune.

La DRH intervient également dans les services afin de présenter des évolutions de politique RH ou en matière réglementaire. En 2016, quatre réunions d'information aux agents se sont tenues sur la gestion du temps automatisé ainsi que trois autres concernant la PPCR. Des temps informels sont également développés (cafés GTA, visites de structures) pour permettre à chacun d'échanger sur ses pratiques, de faire part de ses interrogations en matière RH et contribuer à construire une approche commune et équitable.

La conduite d'un dialogue social serein et constructif

La municipalité souhaite que le dialogue social contribue à l'amélioration des conditions de travail des agents et à l'amélioration du service public rendu aux Pantinois. Formalisée dans la charte du dialogue social, cette priorité de la politique RH vise à concrétiser l'engagement réciproque de la ville et des organisations syndicales représentatives de se concerter ou de négocier les thèmes relatifs aux conditions de travail et aux carrières des agents.

Le Comité technique est consulté sur les questions relatives à l'organisation générale des services, à la formation, aux conditions générales de fonctionnement des services. Il s'est réuni à 10 reprises en 2016.

Le CHSCT est consulté sur les questions relatives à l'hygiène, la sécurité, la santé et les conditions de travail. Trois réunions et cinq groupes de travail du CHSCT ont eu lieu en 2016.

Au-delà de ces instances, des comités de suivi peuvent se tenir sur un projet spécifique. Ainsi plusieurs réunions ont eu lieu en 2016 sur la gestion du temps automatisé (GTA) et sur l'évolution de l'offre de services des centres municipaux de santé et du maintien à domicile.

La formation professionnelle

En 2016, 610 agents ont suivi une formation, soit 44% des agents permanents, 2 671,5 jours de formation ont été dispensés (2 109,5 en 2015) soit une moyenne de 4,38 jours par agent.

En complément des formations individuelles, des formations collectives sont également organisées en partenariat avec le CNFPT. Elles représentent 1 187,5 jours de formation pour 391 agents, soit une moyenne de 3 jours par agent en 2016.

Tout agent peut bénéficier de formations au CNFPT dans la limite de 5 à 10 jours/an, sous réserve de la validation de sa hiérarchie. De plus, les demandes de formation payantes tant individuelles que collectives sont soumises à arbitrages de l'autorité territoriale au regard des priorités de la collectivité et du contexte budgétaire contraint.

62 653 717 €
masse salariale ville en 2016

Effectifs
1 389 agents au 31/12/16

Efforts budgétaires et maintien du service public

Les orientations 2016 se sont caractérisées par le maintien de l'ensemble des politiques publiques et de l'investissement à un haut niveau ; une priorité ré-affirmée en faveur de la tranquillité publique, de l'enfance, de la petite enfance et du quartier des Quatre-C hemins.

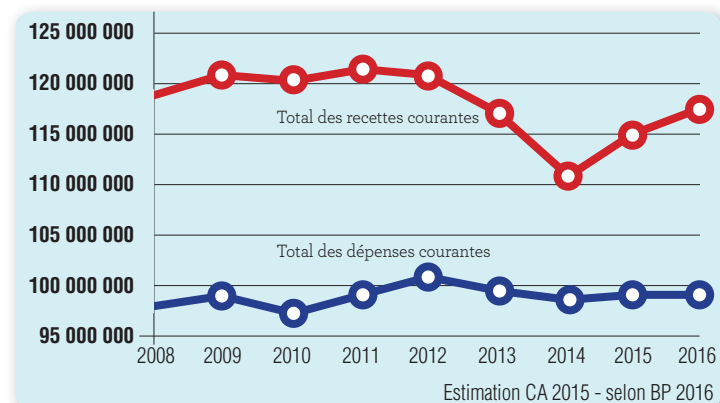
Installation de la MGP, poursuite du redressement des finances publiques, fin de « l'effet ciseaux », amélioration de l'autofinancement...

Le contexte national a été marqué par la réforme territoriale et, plus particulièrement, par la création de la Métropole du Grand Paris (MGP) au 1er janvier 2016. La Communauté d'Agglomération Est Ensemble est devenue un établissement public territorial. En 2016, la ville a encaissé les produits de fiscalités perçues préalablement par la CAEE. L'attribution de compensation est versée par la MGP. Enfin, une contribution est versée par la ville au nouvel EPT.

Les contraintes budgétaires sont restées fortes en 2016 compte tenu notamment de la participation des collectivités territoriales à la réduction des déficits publics. Des économies de gestion ont été engagées lors des précédents exercices, anticipant une tendance aujourd'hui confirmée de raréfaction des ressources budgétaires qui ne se démentira pas dans les années à venir.

Ces mesures d'optimisation et de rationalisation ont permis en 2016 une amélioration de tous les indicateurs financiers :

- amélioration des épargnes,
- augmentation des dépenses d'investissement,
- diminution de l'endettement.



Évolution des dépenses et recettes courantes de 2008 à 2016 (en millions d'euros)



Tranquillité publique



Petite enfance



Éducation

Une stratégie financière nécessaire à l'équilibre du budget 2016

La municipalité a déterminé une stratégie financière, base de la préparation des prochains budgets, caractérisée par :

- le maintien d'un taux d'épargne brute à 14% ;
- la conduite d'une fiscalité équitable et maîtrisée : plus aucune augmentation des taux d'impôts jusqu'à la fin du mandat en 2020 ;
- la stabilisation de l'encours de dette aux alentours de 100 M€ en conservant une capacité de désendettement de moins de 7 ans ;
- la mise en œuvre d'un programme d'investissement ambitieux : 17 M€ en moyenne sur la période 2016 à 2020.

Après une répartition de l'effort budgétaire opérée en 2015 entre la population, par des recettes supplémentaires et l'administration, par des efforts de gestion interne supplémentaires, l'année 2016 a nécessité des diminutions réelles en termes de dépenses de fonctionnement.

Des marges de manœuvre qui se rétablissent en 2016

En passant de 8,5 M€ en 2012 à 13 M€ en 2016, l'évolution de l'épargne nette inverse le précédent « effet ciseaux » et rétablit les marges de manœuvre de la collectivité et la capacité à financer ses investissements. Les dépenses d'équipement sont restées soutenues et se sont élevées à hauteur de 29,4 M€ en 2016 contre 18,9 M€ en 2015.

Des dépenses de fonctionnement maîtrisées sans diminution des services publics

La plupart des postes de dépense sont en diminution et traduisent le résultat des efforts de rationalisation et de gestion de la dépense publique réalisés par l'ensemble des services municipaux.

En k€	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016
Total des dépenses réelles de fonctionnement (hors FCCT et frais financiers)	96,2	93,8	92,8	91,8
Écart N - N-1		-2,4 M	-1 M	-1 M
%		-2,49%	-1,07%	-1,08%

Total des dépenses de fonctionnement

124 753 k€
dépenses de fonctionnement

142 830 k€
recettes de fonctionnement

50 887 k€
dépenses d'investissement

44 050 k€
recettes d'investissement

Intégration de la taxe d'habitation d'Est Ensemble reversée par le biais du FCCT

points forts

Des investissements toujours dynamiques malgré la diminution des dotations

Les dotations diminuent continuellement depuis 2013, notamment la DGF, dont la contribution au redressement des comptes publics a amputé la ville de 15,3 M€ de 2014 à 2017.

En 2015, la première augmentation d'impôts locaux depuis 2002 (conformément à la stratégie financière de la municipalité) a permis de compenser partiellement la baisse des dotations et subventions perçues par la ville.

La diminution de l'endettement de la ville : axe majeur de la stratégie financière

La politique de désendettement engagée depuis 2008 a permis de dégager des marges de manœuvre.

En 8 ans, la ville s'est désendettée de 40,6 M€, passant de 135,2 M€ en 2008 à 94,6 M€ en 2016 (-30%).

Le capital restant dû au 31/12/2016 représente ainsi 80% des recettes réelles de fonctionnement.

Cette gestion active de la dette a entraîné une diminution des intérêts de -60% passant de 6,27 M€ en 2008 à 2,5 M€ en 2016.

Ce désendettement n'a pas empêché la ville d'investir de façon importante.

MISSIONS RATTACHÉES À LA

Direction générale des services

mission Intercommunalité

Préparation et assistance aux instances décisionnelles

Interface entre les services de la ville et ceux de l'Établissement public Est Ensemble

Suivi des décisions municipales relatives à l'intercommunalité et aux différents partenariats de la ville

mission Évaluation des politiques publiques

Contribuer à l'amélioration de l'action publique en analysant, au regard des objectifs de la collectivité, les résultats et impacts des politiques menées

Proposer et construire des instruments de suivi et d'analyse des interventions afin de rendre compte des programmes d'actions réalisés ou en cours et d'éclairer les choix pour les interventions futures dans une perspective concrète d'amélioration de l'action et de la performance publiques

médiateur de la ville

Être à l'écoute, en toute impartialité

Proposer des solutions amiables et concertées

Apporter un éclairage pédagogique sur les fonctionnements administratifs

Accompagner les évolutions organiques de la compétence territoriale

La mission « Intercommunalité » a pour finalité d'accompagner, pour le compte de la commune et en lien avec les directions concernées, la finalisation de l'intercommunalité, notamment dans le cadre de l'installation de la Métropole du Grand Paris.

Questionner, analyser l'action publique

La mission s'attache à expliciter la mise en œuvre de l'action publique, sous ses différentes formes, et les relations entre les objectifs, les moyens et les résultats de cette action. C'est un outil de connaissance au service de l'action.

Désamorcer les conflits

Depuis septembre 2011, la ville de Pantin offre la possibilité à chacun, particulier, association ou entreprise, de s'adresser au médiateur de la ville pour dénouer une source potentielle de litige avec l'administration municipale. Objectif : apaiser les relations entre les Pantinois et les services de la collectivité en trouvant des solutions amiables.

Placer l'environnement au cœur des politiques publiques

L'objectif est d'assurer une meilleure prise en compte des objectifs du développement durable dans la conception et la mise en œuvre des politiques de la ville.

mission
Environnement
Développement durable

Intégration des enjeux environnementaux et de développement durable dans l'action et les projets des différents services de la ville

Organisation et développement d'actions d'information et de sensibilisation à destination de la population pantinoise et des agents de la ville



Pendant le marché bio, place de l'Église en mai 2017

2016

- Coordination du travail inter-services sur la rédaction des actions du Plan Climat Air Énergie Territorial
- Contribution au verdissement du Plan local d'urbanisme dans le cadre de la 6^e modification
- 121 séances d'animation auprès de 23 classes pour 600 enfants suivis sur l'année 2015-2016 dans le cadre de l'éducation à l'environnement dans les écoles et centres de loisirs
- Semaine du développement durable du 28 mai au 3 juin
- Festival International du Film de l'Environnement au Ciné 104
- Introduction de clauses environnementales dans 11 marchés publics de la ville
- Suivi des dossiers de pollution des sols sur les projets d'aménagement
- Suivi des dossiers d'information des opérateurs de téléphonie mobile
- Rédaction annuelle du Rapport sur le développement durable de la ville de Pantin

2017

- Finalisation et adoption du Plan Climat pantinois à l'automne
- Continuation de l'action éducative au développement durable dans les écoles, centres de loisirs et autres missions récurrentes de la MEDD
- Semaine du développement durable du 15 au 21 mai

4 agents

40 k€
dépenses de fonctionnement

La Semaine du développement durable en 2016, sous le signe du « Do it Yourself », c'était :

33 associations et entreprises engagées proposant des animations

30 commerçants bio pour la seule journée du 21 mai sur la place de l'Église

Autres réalisations :

27 actions dans les quartiers (projection-débat, spectacles de rue, ateliers DIY, Repair café...)

bourse aux vélos avec plus de **50** ventes réalisées

environ **450** élèves du primaire sensibilisés via des animations en classes

DÉPARTEMENT

Citoyenneté & Développement de la personne

Agir pour la citoyenneté

En 2016 les directions du département ont développé la lutte contre les exclusions, la formation à l'esprit public, l'émancipation, la fraternité et mis en œuvre des dispositifs de sécurité respectueux des libertés individuelles. Pilier de la Fraternité et de la Liberté, la sûreté est devenue la clé de voûte de nos politiques publiques. Des ajustements d'organisation et un élargissement des périmètres d'action ont permis d'optimiser le rendement de l'argent public. Ces adaptations ont été rendues possibles par une mobilisation de l'ensemble des équipes, l'engagement de chacun et un sens élevé des valeurs du service public. La stratégie territoriale a été adoptée. La sécurisation des établissements scolaires, le Centre de Surveillance Urbain et le développement du plan de vidéo protection mis en œuvre. La professionnalisation du Pôle Accueil de loisirs s'est poursuivie: le développement de la qualité de la restauration scolaire, la lutte contre les gaspillages alimentaires, l'augmentation des effectifs d'enfants dans les activités, dans les portails, l'ouverture sur de nouveaux publics au plan socio-culturel. « Camille ou *Camille* », le livre écrit par des jeunes Pantinoises et Pantinois avec les agents du service public sur l'égalité de droits et devoirs entre hommes et femmes, illustre le sens de notre travail et, comme l'a écrit Monsieur le Maire dans sa préface, *contribue à transmettre une culture de l'égalité et du respect à celles et ceux qui construiront la société de demain.*



Direction de la Citoyenneté, des Sports et de la Tranquillité publique

- > Pôle Prévention et Citoyenneté
- > Pôle Tranquillité publique
- > Pôle Sports

Direction du Développement socio-culturel

- > Pôle Jeunesse
- > Pôle Mémoire et Patrimoine
- > Pôle Spectacle vivant
- > Maison de quartier des Courtilières
- > Maison de quartier du Haut et Petit-Pantin
- > Maison de quartier Mairie-Ourcq
- > Maison de quartier des Quatre-Chemins

Direction de l'Éducation et des Loisirs éducatifs

- > Pôle Accueils de loisirs
- > Pôle Éducation
- > Pôle Nettoyement et Restauration

Sécurité et apprentissage de la citoyenneté

La direction doit garantir à chaque Pantinois de pouvoir circuler librement sur le territoire de la commune. L'intégration du pôle Sports au sein de la direction a pour vocation de donner une cohérence à l'ensemble des intervenants dans les champs préventifs et d'apprentissage de la citoyenneté. À ce titre, la politique sportive développée par la ville, visant l'apprentissage et le respect des règles, l'égalité entre les femmes et les hommes, est parfaitement transposable par chacun dans la société et constitue la base d'un apprentissage des règles du bien-vivre ensemble.

Maintien de la sécurité des espaces publics

- Assurer la tranquillité et la sécurité publiques
- Sécuriser les biens et les personnes
- Exécuter les arrêtés de police du maire et constater par procès-verbaux les contraventions aux dits arrêtés
- gérer les prestations de sécurité privée

Coordination des actions de prévention

- Réguler l'espace public
- Intervenir sur les nuisances
- Garantir l'application du règlement des parcs et jardins

Politique d'accès au droit et d'aide aux victimes

- Sensibiliser, informer les plus jeunes sur les enjeux de la citoyenneté

Développement des pratiques sportives

- Développer la pratique du sport auprès des enfants et mettre en place des projets socio-sportifs
- Mettre à disposition des utilisateurs des installations sportives en parfait état, planifier leurs usages et en assurer l'entretien
- Soutenir les associations sportives de la ville



Le nouveau centre de surveillance urbain

2016

- Intégration du pôle Sports dans la direction.
- Adoption de la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (plan partenarial pluriannuel)
- Mise en œuvre du Centre de Supervision urbain actif avec près de 50 caméras réparties sur le territoire.
- Déménagement de la Police Municipale au 199-201, avenue Jean Lolive
- Adoption du plan pour l'égalité entre les femmes et les hommes
- Ouverture du local des médiateurs urbains de nuit rue des Sept-Arpens : un local visible, ouvert au public et offrant une présence de service public dans un quartier souvent sensible
- Labellisation du service de médiation urbaine de nuit
- Opérations de sensibilisation menées par les gardiens de parcs sur les questions de tri sélectif au parc Stalingrad

2017

- Installation de la Brigade Canine
- Mise en œuvre de la vidéo-verbalisation
- Surveillance du parc des Courtillières
- Adhésion au réseau des Villes des Correspondants de nuit et de la médiation sociale et pilotage du pôle régional Île-de-France
- Création d'une base nautique urbaine pendant les opérations d'été
- Semaine de l'égalité entre les femmes et les hommes avec un spectacle participatif
- Rallye citoyen avec la participation de 240 élèves du territoire

73 agents

828 k €
dépenses de fonctionnement

699 k €
recettes de fonctionnement

Plus de **700** participants aux foulées pantinoises

2 025 heures pour l'organisation d'évènements et activités sportifs

34 contrôles de débits de boisson par la seule Police Municipale

46 interventions sur les vendeurs à la sauvette

51 771 infractions aux règles relatives au stationnement relevées

1 189 enlèvements de véhicules

37 usagers reçus au nouvel espace médiation

27 conflits de voisinage pris en charge par les médiateurs

Garantir l'accès de tous aux pratiques culturelles, favoriser le développement autonome

La direction a pour objectif de développer une offre de services, d'activités et d'actions de proximité en associant les habitants et en favorisant leur autonomie citoyenne. Animer le territoire, proposer une saison culturelle riche et diversifiée, favoriser l'apprentissage et la découverte de la culture pour tous et sous toutes ses formes, contribuer à l'appropriation du territoire et de son histoire par les habitants, développer l'implication citoyenne, lutter contre les fractures sociales et territoriales.

2016

- Fusion de la direction du Développement culturel, et des services Jeunesse, Développement des quartiers, Patrimoine et Vie associative
- Inauguration d'un nouvel équipement, la maison des associations
- 3^e édition de la BUS – Biennale urbaine de spectacles
- Visite de BETC dans le cadre des journées du patrimoine
- Organisation des Assises de la jeunesse sur le thème "Ma vie, mes amours, mes emmerdes"
- Mise en place d'une programmation d'activités spécifiques pour les 16-25 ans lors de toutes les vacances scolaires.
- Réalisation du projet Migrants « les jeunes à la découverte »
- Inauguration de la nouvelle maison de quartier Mairie-Ourcq
- Organisation du salon des associations sur la place de la Pointe
- Accueil de la manifestation nationale « Partir en livre »

2017

- Participation au Mois de la Photo
- Accueil du festival « Ouishare »
- 9^e Biennale internationale de la marionnette
- Création de la fête des amateurs et d'une soirée tremplin pour les compagnies pantinoises
- Développement d'un projet participatif pour la journée de la femme : « Je(u) de dames »
- Élaboration d'un cahier des charges sur centre d'interprétation de la déportation de répression lié au Quai aux bestiaux
- Préfiguration des SHEDS aux Quatre-Chemins
- Voyage d'un groupe de jeunes Pantinois en Côte d'Ivoire

19 agents

1 665 k €
dépenses de fonctionnement

661 k €
recettes de fonctionnement

3 284 participations de jeunes de 16-25 ans aux activités et séjours du Lab

27 892 participations de jeunes de 11 à 17 ans aux activités et séjours des antennes jeunesse

39 881 accueils aux guichets des démarches administratives dans les maisons de quartier

8 959 participations aux activités familles dans les maisons de quartier

61 spectacles sur la saison 2015-2016, **98** représentations, et **14 700** spectateurs, **401** abonnés dont **80 %** de Pantinois

Valorisation, soutien et diffusion du patrimoine et de la création artistique

- Concevoir et proposer une programmation théâtrale, musicale et chorégraphique pour tous les publics
- Assurer une diffusion numérique du patrimoine
- Augmenter la fréquentation des œuvres
- Gérer les archives

Développement et mise en place de l'action culturelle

- Permettre l'accès aux œuvres et développer la médiation
- Mettre en œuvre et accompagner les projets transversaux au sein du département et avec les partenaires de la ville
- Favoriser la lutte contre les inégalités d'accès à la culture et au patrimoine

Développement de l'implication des jeunes de 11 à 25 ans dans la vie de leur ville

- Développer l'accueil de loisirs des 11-17 ans dans les antennes jeunesse
- Aider les 16-25 ans à construire des parcours de citoyenneté, des projets personnels ou professionnels en leur fournissant ressources, conseils et suivi
- Lutter contre les ruptures sociales, identitaires et institutionnelles dont souffre une partie de la jeunesse

Mobilisation des habitants pour favoriser leur autonomie citoyenne

- Offrir des services de proximité aux Pantinois, favoriser l'émergence et le développement des projets d'habitants, citoyens et inter-générationnels
- Animer et gérer les 4 maisons de quartier
- Animer, accompagner et développer la vie associative

2^e édition de Partir en livre à Pantin

1 709 visiteurs et **116** associations au salon des associations

389 livres prêtés et **1 735** dossiers communiqués en salle de lecture, **2 279** documents numérisés

1 201 réponses aux demandes courrier et courriels (généalogie et historique)

Promouvoir la réussite éducative de tous

La direction a pour mission d'assurer les meilleures conditions d'accueil des enfants dans les écoles maternelles et élémentaires, de promouvoir leur réussite éducative, de contribuer à leur épanouissement dans les centres de loisirs et de vacances, de mettre en œuvre la politique municipale d'inscription scolaire et périscolaire, et de tarification, pour un service de qualité auprès des familles. Elle est également chargée de la gestion administrative et budgétaire de la Caisse des Écoles.

Accueil des enfants dans les écoles maternelles et élémentaires

- Assurer l'entretien et le gardiennage des écoles
- Proposer une restauration scolaire et périscolaire de qualité aux enfants
- Garantir les meilleures conditions matérielles pour accueillir les enfants dans les écoles (achat de mobilier et de fournitures)
- Organiser les études surveillées
- Mettre en place les classes de découverte
- Suivre et anticiper l'évolution des effectifs scolaires (inscription, dérogation, modification de périmètre scolaire, prévisions d'effectifs)

Réussite éducative

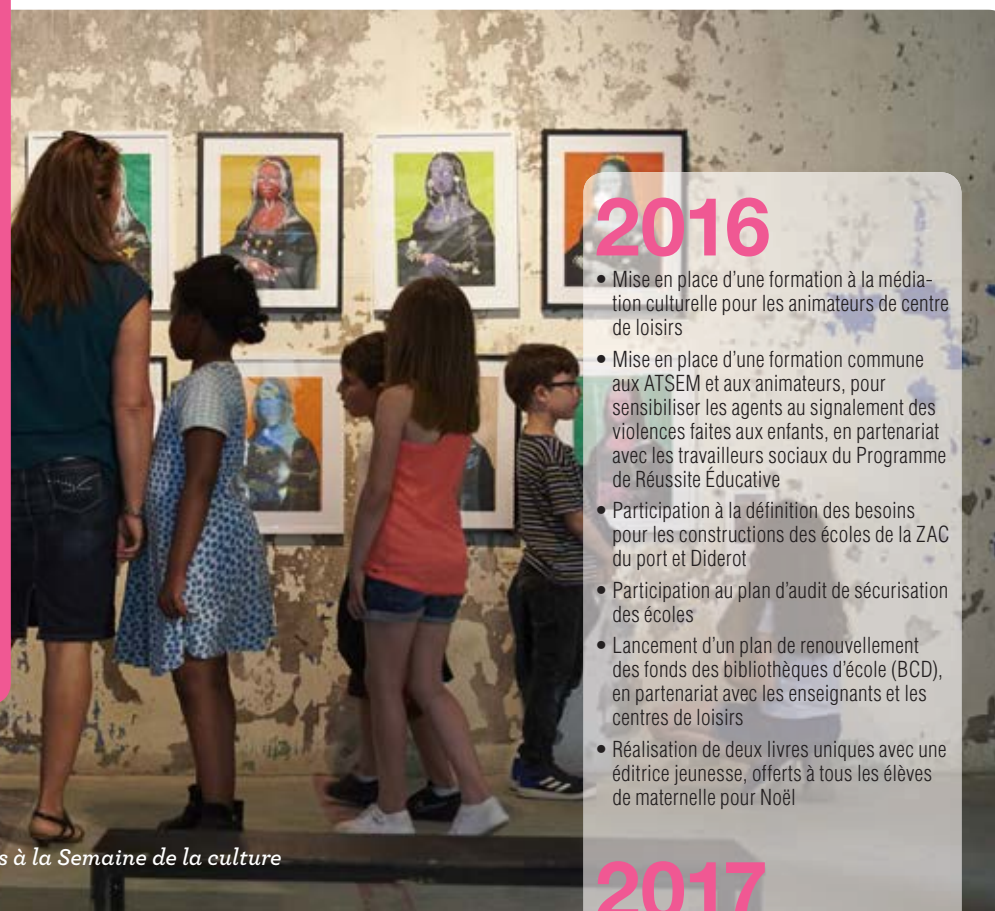
- Accompagner les enfants, issus des quartiers d'éducation prioritaire, vers la réussite éducative
- Soutenir les parents dans leur rôle éducatif

Accueil de loisirs péri et extrascolaire

- Assurer la mise en place du Projet Éducatif de Territoire, en particulier dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires
- Mettre en place des projets pédagogiques de qualité dans les centres de loisirs, pendant les différents accueils
- Organiser des séjours de vacances en France et en Europe

Mise en œuvre de la politique municipale d'inscription scolaire et périscolaire, et de tarification

- Réaliser les inscriptions scolaires, péri et extrascolaires des familles et assurer la facturation en fonction du quotient familial
- Accompagner les familles endettées pour l'apurement de leur dette



2016

- Mise en place d'une formation à la médiation culturelle pour les animateurs de centre de loisirs
- Mise en place d'une formation commune aux ATSEM et aux animateurs, pour sensibiliser les agents au signalement des violences faites aux enfants, en partenariat avec les travailleurs sociaux du Programme de Réussite Éducative
- Participation à la définition des besoins pour les constructions des écoles de la ZAC du port et Diderot
- Participation au plan d'audit de sécurisation des écoles
- Lancement d'un plan de renouvellement des fonds des bibliothèques d'école (BCD), en partenariat avec les enseignants et les centres de loisirs
- Réalisation de deux livres uniques avec une editrice jeunesse, offerts à tous les élèves de maternelle pour Noël

2017

- Mise en place d'une formation à l'accueil du jeune enfant, commune aux ATSEM et aux animateurs, en partenariat avec la direction de la Petite enfance et des Familles
- Installation du centre de loisirs Les Gavroches dans la ludothèque et rénovation des locaux à cette occasion
- Nouvelles initiatives dans les centres de loisirs autour du développement durable (intervention d'association, formation des animateurs...), de la culture (diverses actions programmées dans les centres au printemps 2017, « Partir en livre » à l'été 2017), de la fête de la musique
- Activités décloisonnées entre le centre de loisirs et les écoles (Cotton, Cochenne)

445 agents

8 195 k€
dépenses de fonctionnement

4 418 k€
recettes de fonctionnement

24 écoles

15 centres de loisirs

6 172 enfants scolarisés en
2016/2017 (y compris les
enfants de moins de trois ans)

601 enfants en séjours de vacances
en 2016/2017

30 départs par an en classe de
découverte

63 750 m² de locaux nettoyés

680 enfants accueillis le matin
(2016/2017)

4 590 enfants pendant la pause
méridienne (2016/2017)

1 288 enfants à l'accueil du soir
(2016/2017)

1 770 enfants le mercredi après
midi (2016/2017)

DÉPARTEMENT

Développement urbain durable



Le parc Diderot, rénové et embelli pour le bien-être de tous



Projets de rénovation de l'îlot 27 retenu par les habitants de la dalle

Pour un développement urbain équilibré et ouvert à tous

En 2016, Pantin a poursuivi son développement, notamment autour du canal de l'Ourcq, afin d'accueillir de nouveaux habitants et de nouveaux salariés. Plus de 230 logements ont été livrés en rive sud du bassin et près de 1 600 salariés ont pris leurs marques au sein des Magasins généraux (BETC) et dans l'extension des Grands Moulins. La place de la Pointe a été aménagée et permettra d'accueillir des temps forts de la vie locale. Ainsi, le canal poursuit sa transformation en faveur des Pantinois. Près de 180 autorisations des droits des sols ont été instruites (permis de construire et de démolir, déclarations préalables). L'offre commerciale s'est accrue, grâce à l'installation de nouveaux commerces. Les directions ont accompagné le renouvellement urbain, grâce à la signature de protocole de partenariat avec l'ANRU pour les quartiers des Sept-Arpens et des Quatre-Chemins. L'action de lutte contre l'habitat indigne a été marquée par la poursuite de travaux d'office en substitution aux propriétaires défaillants et par l'intervention auprès des propriétaires et des occupants de logements insalubres. Les équipes ont également contribué à la préparation de nouveaux transferts vers Est Ensemble et la Métropole du Grand Paris. En 2017, le renouvellement du quartier des Quatre-Chemins se poursuit autour de l'îlot Sainte-Marguerite, dont les dernières démolitions sont en cours.

Direction de l'Aménagement et du Commerce

- > Pôle Aménagement et Programmation urbaine
- > Pôle Commerces, Marchés forains et Valorisation touristique

Direction de l'Habitat et du Logement

- > Pôle Amélioration et Habitat privé
- > Pôle Logement social

Direction de l'Urbanisme

- > Pôle Intervention foncière & immobilière
- > Pôle Prospective et Développement urbain
- > Pôle Urbanisme et architecture

Piloter la transformation urbaine

La Direction assure le pilotage des projets d'aménagement, le développement et l'animation du tissu commercial, ainsi que le développement touristique.

Piloter la transformation urbaine

- Planifier et orienter un développement urbain mixte de la ville
- Permettre le désenclavement et renforcer l'attractivité des quartiers en renouvellement
- Favoriser la mobilité résidentielle
- Maîtriser le planning et l'environnement financier des projets d'aménagement engagés
- Mobiliser les partenaires
- Accompagner les porteurs de projet

Développer l'offre commerciale de la ville

- Proposer une offre commerciale de proximité diversifiée et de qualité
- Améliorer la qualité des marchés forains
- Développer une offre commerciale alternative dans les quartiers qui en manquent



ZAC Hoche : début des travaux rue Hoche

2016

- Grands Moulins : livraison de l'extension du site BNP Paribas et arrivée de 800 salariés
- Bassin de Pantin : inauguration des Magasins généraux réhabilités et arrivée des 800 salariés de l'agence BETC, livraison de 234 nouveaux logements, inauguration de la centrale Equiom réhabilitée et ouverture de la berge nord au public
- Sept-Arpens / Îlot 27 : signature du protocole avec l'ANRU pour la définition d'un projet de renouvellement du quartier
- Accompagnement à l'installation de nouveaux commerces (fromagerie, supermarché bio) et poursuite de la prospection commerciale (ZAC du Port, Grands Moulins, Quatre-Chemins)
- Changement de délégataire pour les marchés forains avec des moyens humains renforcés
- Appel à projets food trucks
- Remise du label Pantin Qualité

2017

- Grands Moulins : livraison de 138 logements neufs et 44 réhabilités ; mise en chantier de 149 logements
- Bassin de Pantin : livraison de 125 logements et mise en chantier de 89 logements ; validation avec la ville de Paris du lancement de l'appel d'offre pour la création du port de plaisance
- Marchés forains : mise en place du tri sélectif
- Accompagnement à la rénovation du centre commercial Verpantin
- Accompagnement à l'installation de nouveaux commerces sur les secteurs Grands Moulins (supérette, restaurant, boulangerie, crèche), ZAC du Port (Bellevilloise, Augustin Legrand, opticienne, atelier de céramique, cyclo café), Courtillières (supérette), Hoche (boucher)
- Méhul : appel à candidatures pour la prise à bail des sheds du 17, rue Méhul
- Premier marché paysan sur la place de l'Eglise
- Premier salon des vins biologiques *Pantin boit bio*
- Remise du label Pantin Qualité

7 agents

1,8 k€

dépenses de fonctionnement

11 k€

recettes de fonctionnement

1 158 k€

dépenses d'investissement

298 k€

recettes d'investissement

2 pôles : Aménagement et programmation urbaine, Commerces et Marchés forains

2 projets de renouvellement urbain,

4 ZAC

5 secteurs de recomposition urbaine (bassin de Pantin, Faubourg Ouest, Porte de l'Ourcq, Méhul, ASPP)

3 marchés forains

Favoriser l'accès pour tous à un logement de qualité

La direction a pour vocation d'accompagner les Pantinois dans l'accès au logement social, l'amélioration du confort des logements anciens et le développement de l'accession à la propriété sociale ou dite « à prix maîtrisé » suivant le respect de critères de qualité d'usage.

Mise en œuvre de tous les moyens disponibles pour résorber l'habitat indigne et empêcher la dégradation du patrimoine privé existant

- Favoriser le maintien de la population sur la commune dans de meilleures conditions de vie
- Assurer la sécurité et la santé publique dans les biens privés comme sur la voie publique, par application des pouvoirs de police municipale et des pouvoirs délégués du Préfet
- Saisine du procureur et/ou de l'ARS sur les situations d'indignité

Mise en place d'un véritable parcours résidentiel dans la commune pour chaque Pantinois

- Pallier la carence de logements sociaux, notamment par une meilleure rotation dans le parc HLM
- Développer les liens avec les bailleurs pour un meilleur service aux habitants
- Développer les opportunités d'accession sociale à la propriété

Examen critique des plans d'aménagement intérieur de tous les permis de construire logement



2016

- Poursuite de la politique de travaux d'office en substitution aux propriétaires défaillants et vérification des recouvrements par le trésorier
- Suivi en partenariat avec Est Ensemble du prestataire SOREQA pour des interventions de résorption d'habitat insalubre sur 5 adresses
- Engagement des dernières démolitions permettant le classement des procédures de résorption de l'habitat insalubre du quartier Sept-Arpens
- Suivi et relance du partenariat "droit à construire contre relogement" avec les Entreprises Sociales pour l'Habitat (ESH) du territoire
- Participation aux travaux de la conférence intercommunale du logement et du plan partenarial de gestion de la demande en logement social en partenariat avec Est Ensemble et les 9 Villes de l'Établissement public territorial

2017

- Engagement des études préalables du volet opérationnel habitat dégradé des PRU Quatre Chemins et Sept-Arpens
- Participation aux travaux de définition des périmètres de compétence de l'intérêt métropolitain en matière d'habitat
- Établissement des protocoles de relogements liés aux actions foncières des PRU précités
- Accord de partenariat avec Soliha AIS pour relancer le projet d'Agence immobilière à vocation sociale (AIVS)
- Mise en place de la nouvelle gouvernance de Pantin Habitat dans le cadre du rattachement des offices aux Établissements publics territoriaux
- Recherche de solutions innovantes pour favoriser le logement des jeunes

12 agents

28 k€ dépenses de fonctionnement

282 k€ recettes de fonctionnement

1 549 k€ dépenses d'investissement

22 k€ recettes d'investissement

167 signalements reçus

212 dossiers actifs (insalubrité et péril)

15 arrêtés de péril

112 dossiers classés/réglés

5 421 demandes de logement social pour habiter Pantin en premier choix dont 3 484 demandeurs pantinois

488 relogements effectués

127 logements attribués par la ville soit 26% des attributions tous réservataires confondus (488)

40 opérations d'habitat examinées et négociées

Garantir la qualité de la conception urbaine des projets et contrôler les réalisations

La Direction de l'Urbanisme met en œuvre la stratégie foncière de la ville, conseille et oriente tout porteur de projets, produit et coordonne les procédures du Plan Local d'Urbanisme (PLU). L'architecture détermine sur le long terme le futur cadre de vie des Pantinois. Elle s'inscrit dans un contexte global, naturel, urbain, social et politique. Elle se doit de favoriser de nouvelles façons de vivre ensemble. La Direction de l'Habitat et du logement et la Direction de l'Urbanisme participent à cette transformation de Pantin, alliant notamment qualité des logements, pérennité des matériaux et du bâti.

Mise en œuvre de la politique foncière et patrimoniale de la ville

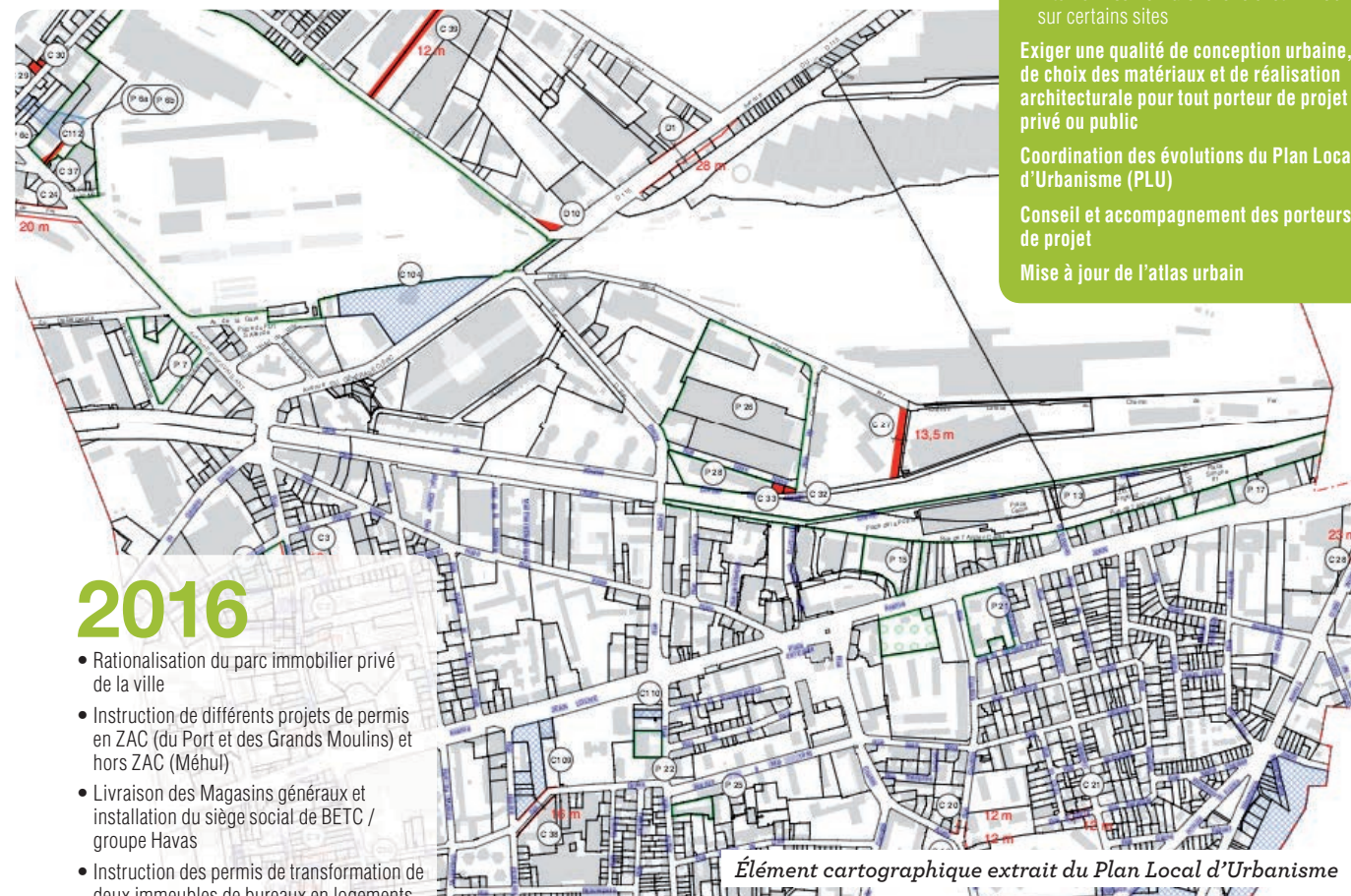
- Rationaliser le patrimoine immobilier privé de la ville en optimisant son format, son occupation et en s'assurant de son adéquation avec les besoins
- Intervenir sur le marché foncier et immobilier sur certains sites

Exiger une qualité de conception urbaine, de choix des matériaux et de réalisation architecturale pour tout porteur de projet privé ou public

Coordination des évolutions du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Conseil et accompagnement des porteurs de projet

Mise à jour de l'atlas urbain



2016

- Rationalisation du parc immobilier privé de la ville
- Instruction de différents projets de permis en ZAC (du Port et des Grands Moulins) et hors ZAC (Méhul)
- Livraison des Magasins généraux et installation du siège social de BETC / groupe Havas
- Instruction des permis de transformation de deux immeubles de bureaux en logements sociaux rue Delizy

2017

- Elaboration de la modification n°6 du PLU
- Livraison de plusieurs lots de la ZAC des Grands Moulins de Pantin
- Reconstruction et embellissement de l'immeuble rue Hoche accueillant le restaurant d'entreprise Hermès
- Inauguration de l'usine des eaux restaurée (classée aux Monuments historiques)
- Achèvement des travaux de passerelle et de restauration intérieure de la gare

15 agents

1 425 k€ dépenses de fonctionnement

2 447 k€ recettes de fonctionnement

8 131 k€ dépenses d'investissement

2 528 k€ recettes d'investissement

125 déclarations préalables

45 permis de construire

12 permis de démolir

863 certificats d'urbanisme dont 3 certificats d'urbanisme opérationnels

Élément cartographique extrait du Plan Local d'Urbanisme

DÉPARTEMENT

Patrimoine et Cadre de Vie

Assurer la qualité de l'espace public et des bâtiments de la ville

Les 3 directions de ce Département, regroupant 210 agents, travaillent pour mettre à la disposition des Pantinois(es) des espaces publics et des bâtiments de qualité, respectueux de l'environnement. Le développement de la ville nécessite d'adapter les équipements publics aux besoins des nouveaux Pantinois : construction de deux groupes scolaires (ZAC du Port et Diderot pour la rentrée 2019), extension de locaux de restauration, création d'un équipement culturel de proximité... La réhabilitation de grands « poumons verts » (parcs Diderot, des Courtilières et du square du 19 mars 1962) a été respectée et amplifiée dès 2014. La ville remplit son engagement de développement durable à travers ses interventions sur les espaces verts : gestion différenciée, plus de produits phytosanitaires, arrosage automatique, réalisation des jardinières en régie... Ces actions ont permis à Pantin d'obtenir la 3^e fleur du Concours régional des villes fleuries. L'investissement réalisé sur les voiries doit permettre aux Pantinois(es) de se déplacer plus aisément en modes doux (vélos, piétons) et rendre plus lisible l'offre de stationnement. Le pôle Démocratie locale a intégré le département en 2016, afin de mieux anticiper les attentes des Pantinois concernant les grands projets (concertations réalisées pour les réhabilitations des parcs), et de développer la participation citoyenne des enfants et des jeunes.



- > Pôle Démocratie locale
- > Pôle Gestion administrative
- > Risques majeurs

Direction des Bâtiments

- > Pôle Ateliers municipaux
- > Pôle Garage municipal
- > Pôle Logistique
- > Pôle Patrimoine bâti

Direction des Espaces publics

- > Pôle Domaine public
- > Pôle Espaces verts
- > Pôle Propreté
- > Pôle Territorialisation

Direction de la Voirie et des Déplacements

- > Pôle Études et Travaux neufs
- > Pôle Transport et Circulation

Informez, consultez, faites participer les Pantinois à l'amélioration de leur cadre de vie

Le pôle coordonne les instances de démocratie locale, contribue à mobiliser les différents services de la ville en faveur de la participation des habitants afin de garantir leur implication dans la réalisation des projets, pilote la démarche de gestion urbaine et sociale de proximité, assure la cohérence des dispositifs de la politique de la ville en lien étroit avec l'Établissement Public Territorial Est Ensemble et les services préfectoraux.

Démocratie Locale

- Assurer l'opérationnalité des instances de démocratie locale : conseil des Enfants Pantinois, Conseil des jeunes Pantinois, cinq Conseils de quartier, Conseil pantinois pour la citoyenneté des étrangers
- Impulser, piloter et évaluer les projets concourant à la politique d'animation de la démocratie locale

Gestion Urbaine et Sociale de Proximité

- Impulser, piloter et évaluer les projets concourant à la gestion urbaine de proximité et la dynamique partenariale relative (bailleurs sociaux, services médiation, service rénovation urbaine et habitants)
- Suivi de la contractualisation relative

Politique de la ville

- Impulser une logique de mobilisation et d'évaluation des acteurs ;
- Assurer la formation des membres du Conseil citoyen de Pantin et leur inclusion progressive dans les instances de pilotage du contrat de ville

Le conseil des enfants pantinois

novembre 2016

3 agents

56 k€

dépenses de fonctionnement

89 k€

recettes de fonctionnement

2016

- Renouvellement des conseils de quartier (16 projets retenus)
- Renouvellement du conseil des Enfants : parcours citoyen et mise en œuvre de projets
- Coordination des commissions du conseil des Jeunes Pantinois
- Coordination de la commission accès aux droits du conseil Pantinois pour la Citoyenneté des Étrangers
- Installation, accompagnement et formation des membres du conseil citoyen de Pantin
- Concertation sur la rue Courtois et sur la transformation de l'îlot 27
- Organisation de balades urbaines dans les 3 quartiers prioritaires

2017

- Voyage du conseil des jeunes Pantinois à Barcelone
- Festival interculturel organisé par le Conseil pantinois pour la citoyenneté des étrangers
- Concertations sur la rénovation de la rue Candale prolongée, le réaménagement du parc Henri Barbusse et l'extension du stationnement payant
- Élaboration des conventions de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité dans les 3 quartiers prioritaires
- Préparation de la concertation sur les projets du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (quartiers Quatre-Chemins et Sept-Arpens-Stalingrad)
- Gestion du Fonds d'Initiative Associative (FIA)
- Réflexion sur la mise en œuvre du budget participatif
- Renouvellement du conseil des jeunes Pantinois

Prévenir les risques majeurs, naturels et technologiques

Le pôle Risques majeurs a pour objectifs de définir et mettre en œuvre la politique de gestion des risques majeurs, d'évaluer et prévenir les risques naturels et technologiques et d'anticiper les dispositifs à mettre en place lors des situations de crises majeures afin de protéger au mieux les populations.

Mise en œuvre de la politique de gestion des risques :

- Information préventive à la population
- Meilleure connaissance des aléas
- Évaluation des risques
- Prévention des risques majeurs en zone de carrières : étude de sols chaque année
- Surveillance des sites à risques (butte Bel Air)
- Gestion des désordres souterrains
- Prise en compte des risques dans les projets d'aménagement
- Suivi des Installations Classées pour l'Environnement

Gestion de crise :

- Plan Communal de Sauvegarde destiné à protéger la population
- Plans Particuliers de Mise en Sécurité écoles et centres de loisirs
- Protocole sécurité dans les crèches

2016

- Études de sols préventives afin de se prémunir des risques d'effondrement de terrain
- Travaux de stabilisation et d'aménagements du talus rue de Bel Air : mur de soutènement, travaux de voirie, réseaux (élargissement de la chaussée), éclairage public (nouveaux candélabres en bois et leds), enfouissement des réseaux aériens, travaux d'aménagements des espaces verts
- Fin du chantier d'injection d'anciennes carrières rue Marcelle
- Travaux d'injection des carrières rue des Pommiers : effondrement du toit d'une ancienne carrière de gypse provoquant un effondrement de terrain
- Extension du parc Diderot : travaux d'injection rue Gabrielle Jossierand. Sécurisation de la parcelle
- Mise à jour du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs destinés à la population

2017

- Mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde, outil opérationnel de gestion de crise
- Protocole sécurité dans les crèches
- Études préventives en carrières : rue Candale prolongée et rue des Pommiers.
- Études de sols pour les projets de bâtiments : école ZAC du Port, école Diderot, Bains Douches...
- Parc Diderot : études de sols et suivi des travaux géotechniques
- Suivi du chantier de l'école de la ZAC du Port : injection des vides de dissolution du gypse

Préserver et entretenir les bâtiments municipaux

Le patrimoine de la ville est constitué de 180 bâtiments régulièrement entretenus par la direction pour les maintenir en bon état.

Intervention sur les bâtiments de la ville

- Contribuer à la mise en œuvre des opérations de reconstruction et de réhabilitation
- Garantir la mise en conformité (PMR, réglementation incendie)
- Réaliser des travaux d'entretien (peinture, plomberie, électricité, serrurerie, maçonnerie, menuiserie)
- Effectuer des travaux d'aménagement dans les locaux

Transport de population lors des sorties (scolaires, piscines, sportives) ainsi que maintenance du parc automobile

Maintenance de l'hôtel de ville et du centre administratif et réalisation de l'affichage administratif



Projet d'équipement culturel aux Courtilières

2016

- Aménagement de bureaux pour la DRH au 6^e étage du centre administratif.
- Travaux de réhabilitation et de réaménagement de la maison des associations rue Victor Hugo
- Travaux d'aménagement du bâtiment de la CCIP pour y implanter la police municipale
- Études pour l'aménagement des Sheds, pour la construction d'écoles ZAC du Port et Diderot, pour la réhabilitation de l'église Saint Germain, pour la construction de la bibliothèque-ludothèque-salle de diffusion des Courtilières, pour l'aménagement du bâtiment « bains douches » en crèche parentale, pour la construction d'un réfectoire et d'une salle de classe dans l'école Jacqueline Quatremaire, pour l'aménagement des restos du cœur dans un bâtiment rue Arago, pour la mise en accessibilité des bâtiments communaux
- Étude et de la 1^{ère} tranche de travaux pour la réhabilitation de l'espace restauration de la maison de quartier des Courtilières

2017

- Travaux d'aménagement des Sheds (antenne relais, salle d'exposition pour des expositions, base de vie pour les gardiens du parc Diderot, toilettes publiques)
- Poursuite des études
- Travaux dans l'école Jacqueline Quatremaire
- Début des travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux pour les personnes à mobilité réduite

77 agents

4 583 € dépenses de fonctionnement

76 k€ recettes de fonctionnement

4 882 k€ dépenses d'investissement

1 173 k€ recettes d'investissement

5 500 interventions du centre technique municipal

56 260 personnes transportées

864 interventions de maintenance sur des véhicules de la ville

9 passages aux mines

2 campagnes de dératisation par an plus une campagne supplémentaire dans les cantines

60 interventions ponctuelles.

Embellir l'espace public

La direction a une double vocation. En interne, venir en appui des services de la ville sur le plan logistique et de la sécurité, dans l'organisation des manifestations et de l'ensemble des fêtes. En externe, améliorer la qualité du cadre de vie et de l'environnement des Pantinois(es).

Embellissement et conservation du patrimoine de la ville

- Entretien et accompagner, mettre en valeur des aménagements : mobilier urbain, désherbage
- Concevoir les implantations et les créations de massifs
- Préserver la faune et la flore

Préservation de l'hygiène et de la sécurité de l'espace public

- Assurer la sécurité des usagers dans les aires de jeux, les écoles et les terrains de proximité, les parcs et jardins
- Entretien l'espace public : opération de salage, propreté (nettoyage des graffitis, ramassage des déjections canines), élagage, dépôts sauvages...



Réaménagement du square du 19 mars 1962

2016

- Label Ville respectueuse de l'arbre remis au colloque Arbre d'avenir
- Création d'un jardin partagé rue des Sept-Arpents
- Réaménagement du square Vaucanson
- Réaménagement du square du 19 mars 1962 (2^e phase), inauguré en septembre
- Fête des incroyables comestibles en octobre
- Participation au concours des villes fleuries et au salon départemental du jardinage
- Prix national de l'arbre durable 2016
- Mise en place du dispositif Vigipirate renforcé
- Eclairage public : ville 100% LED
- Rénovation du poste Haute Tension
- Rénovation des rues Saint-Louis, Lapérouse, Moscou et Pommiers
- Réaménagement du mail Charles de Gaulle
- Renouvellement de la certification ISO 9001
- Installation d'un logiciel de traitement des réclamations usagers (Libre Air)

2017

- Mise à jour du règlement de voirie
- Jardinage dans 14 écoles
- Plan propreté et réorganisation du pôle propreté
- Mise en place du tri sélectif sur les marchés alimentaires
- Création d'un parcours sportif Canal de l'Ourcq
- Adoption de la Charte de l'arbre
- Plan de gestion différenciée
- Utilisation de drones pour l'entretien des arbres
- Règlement de collecte des déchets
- Création du permis de végétaliser
- Aménagement du square Allende et du parc Barbusse
- Rénovation du citystade Candale

117 agents

2 138 k€ dépenses de fonctionnement

921 k€ recettes de fonctionnement

4 991 k€ dépenses d'investissement

102 k€ recettes d'investissement

4 050 m² de graffitis nettoyés, affiches enlevées

40,6 tonnes de déjections canines ramassées

18 622 km parcourus par deux motos

45 tonnes de déchets ramassés manuellement et 18,5 tonnes de déchets collectés mécaniquement aux Courtilières (prestations privées)

49 tonnes de sel et sable répandues

4 187 m² de chaussées et 5 226 m² de trottoirs rénovés,

242 verbalisations des tas sauvages (19 777 €) en 6 mois

1 043 potelets et 600 barrières remplacés

Développer de nouvelles solutions de transport

La direction de la Voirie et des Déplacements a pour objectifs de définir et mettre en œuvre la politique des déplacements et de proposer de nouvelles solutions de transport. Elle est en charge de l'ensemble des projets de voirie neuve et du réaménagement des parcs et jardins.

Mise en œuvre de la politique de déplacements

- Faciliter les déplacements pour tous et proposer aux Parisiens une offre de transports diversifiée et équilibrée
- Réaliser des aménagements conformes à la réglementation
- Accompagner les études urbaines
- Actualiser les plans de circulation
- Accompagner les projets de la Société du Grand Paris

Construire et aménager durablement

- Réaliser les opérations de réaménagement de la voirie, parcs et jardins
- Assurer le suivi opérationnel des ZAC et Ecoquartier



Station Vélib' à Pantin

2016

- Lancement des études du parc Diderot, dimensionnement technique du bassin aquatique
- Études de maîtrise d'œuvre avenues Weber et Lesieur et attribution des marchés de travaux
- Chantier sur l'avenue des Courtilières et démarrage du chantier du Parc
- Pont de Pierre Est – Voie 13-22 Serpentin : fin des études et lancement des consultations entreprises pour le chantier
- Ligne 15 Est : Accompagnement de la SGP dans la définition du site, étude du pôle gare
- Vélib' 2 : participation à la définition du nouveau service Vélib' avec 56 communes de la métropole du Grand Paris
- Accompagnement des ZAC : livraison de place de la Pointe, de la rue de l'ancien Canal, de la place Jean-Baptiste Belley
- Démarrage du chantier de mise à sens unique de la rue Courtois avec livraison d'une piste cyclable

2017

- Démarrage des travaux du parc Diderot et du Pont de Pierre Est
- Fin des travaux de la rue Courtois, des avenues Weber et Lesieur et de l'avenue des Courtilières
- Ouverture au public d'un premier tiers du parc des Courtilières
- Vélib' 2 : Attribution du marché, implantation des nouvelles stations, préparation du changement de délégataire au 31 décembre 2017
- Accompagnement des ZAC du Port, Grands Moulins, Centre ville, Ecoquartier, Fort d'Aubervilliers
- Attribution du marché de maîtrise d'œuvre Square Sainte Marguerite et démarrage du chantier
- Réflexion sur le marquage des zones 30, intervention sur les Quatre-Chemins Sud avec l'inversion de la rue Magenta (Paris)
- Accompagnement du Département pour la mise en œuvre de la piste cyclable sur la RN2, le Canal de l'Ourcq et la RD115

4 agents

320 k€
dépenses de fonctionnement

4 293 k€
dépenses d'investissement

974 k€
recettes d'investissement

97,5% de la population
à moins de 15 minutes
d'un transport en commun

186 arbres plantés dans
le Parc des Courtilières

1 bassin aquatique ouvert dans
le parc Diderot pouvant accueillir
600 personnes/jour

DÉPARTEMENT

Ressources

Sécuriser les actes de la collectivité, contribuer à la modernisation

4 directions, 76 agents, le département Ressources, créé en 2010 lors de la réforme de l'administration, a pour ambition d'accompagner l'évolution globale de l'organisation de la collectivité vers une gestion plus efficiente et de soutenir les directions opérationnelles dans leur recherche d'amélioration de la qualité du service public. Dans cette perspective, la première mission du département Ressources est d'assurer la sécurisation de l'ensemble des actes et décisions pris par la collectivité. Il s'agit donc de veiller au respect du cadre réglementaire mais également de déterminer un cadre de fonctionnement commun et partagé pour l'ensemble des acteurs. La deuxième mission du département Ressources est de jouer un rôle de conseil et d'assistance auprès des élu(e)s et des autres directions dans la mise en œuvre de leurs objectifs, dans leurs projets de transformation, dans leurs actions d'amélioration et de modernisation. Dans un contexte de diminution des ressources financières, ce rôle est d'autant plus important et l'ensemble des directions du département contribue à la modernisation des outils de gestion de la ville et à la création d'outils mieux adaptés au besoin de la collectivité.



Direction des Finances

- > Pôle Budget et Comptabilité

Direction des Ressources humaines

- > Pôle Carrière / Paie
- > Pôle Emploi, Compétences et Management
- > Pôle Études et Organisation
- > Pôle Vie au travail

Direction des Affaires juridiques, des Achats et des Marchés publics

- > Pôle Achats et Marchés publics
- > Pôle Affaires juridiques / Assemblées

Direction des Systèmes d'information et des Patrimoines

- > Pôle Études et Projets
- > Pôle Informatique et Télécom

Contribuer au pilotage et garantir la santé financière de la ville

La vocation de la direction des Finances est de garantir en interne le respect des procédures budgétaires et comptables, et en externe, de mettre en œuvre la politique financière, budgétaire et fiscale souhaitée par la municipalité. Les circuits financiers sont intégralement dématérialisés. Les principaux objectifs et axes d'action sont : la sécurisation et l'optimisation.

Mise en œuvre de l'élaboration budgétaire au suivi comptable et financier de la ville

- Garantir la bonne organisation, le suivi et le contrôle de l'élaboration budgétaire à l'exécution comptable
- Veiller au respect des procédures réglementaires et à la fiabilité des comptes
- Établir l'ensemble des budgets de la ville et préparer les comptes administratifs
- Accompagner les services dans l'élaboration et le suivi financier de leurs budgets
- Assurer le suivi de la dette, de la TVA et de l'inventaire

Contribution à la définition de la stratégie financière de la ville, à sa mise en œuvre et à l'optimisation des recettes

- Mettre en place une comptabilité analytique et un contrôle de gestion et palier la raréfaction des ressources
- Créer des outils d'aide à la décision
- Réaliser des analyses financières rétrospectives et prospectives facilitant la prise de décision
- Produire des tableaux de bord et proposer des mesures correctives
- Assurer le contrôle de gestion des organismes satellites
- Optimiser les recettes, suivre les demandes de subventions, gérer la fiscalité, rechercher de nouvelles sources de financement
- Gérer la dette et la trésorerie
- Suivre, préparer et accompagner les transferts de compétences à la Communauté d'Agglomération Est Ensemble (aspects financiers et Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées)



Saisie des bons de commandes au cœur du dispositif de dématérialisation

2016

- Réalisation du règlement financier, du guide de procédures et des logigrammes
- Finalisation des procès verbaux (PV) de transfert d'actif avec Est Ensemble
- Mise en place d'un tableau récapitulatif des régies
- Mise à jour du Plan Pluriannuel d'Investissement et ajustement du plan pluriannuel de fonctionnement
- Mise en œuvre de la stratégie fiscale définie en 2015 prenant appui sur la prospective financière
- Automatisation des tableaux de bord mensuels, des requêtes financières et indicateurs
- Amélioration du suivi et recouvrement des subventions d'investissement et des dossiers ANRU
- Travail sur le développement du prélèvement automatique pour la petite enfance et les loyers
- Renégociation de dettes pour bénéficier de taux particulièrement bas
- Reprise de la comptabilité du CCAS
- Rédaction des réponses aux questions du contrôle de la Chambre régionale des comptes

2017

- Communication sur le guide de procédures internes des finances et le règlement financier
- Programme de formations sur les finances et les procédures comptables
- Poursuite de l'ajustement de l'actif Ville et de l'inventaire
- Formations de régisseurs en lien avec le Trésor public
- Finalisation travail d'optimisation de la dette
- Optimisation du recouvrement des recettes, en lien avec les directions opérationnelles
- Développement de l'utilisation de la Business Intelligence et automatisation des tableaux de bords
- Dématérialisation des budgets
- Participation à la définition de l'intérêt communautaire de la Métropole du Grand Paris (en lien avec Est Ensemble)

12 agents

26 268 k€

dépenses de fonctionnement

120 946 k€

recettes de fonctionnement (dont l'ensemble des dotations de l'État, l'attribution de compensation et les impôts locaux directs)

10 971 k€

dépenses d'investissement

23 547 k€

recettes d'investissement

16 018 mandats, annulations et rejets de mandats

18 180 titres, annulations et rejets de titres

5 853 bons de commande validés

Accompagner et développer les compétences des agents pour assurer la continuité des missions du service public

La direction des Ressources humaines a pour vocation de développer les compétences professionnelles et humaines permettant de répondre aux besoins du service public, défini par la politique municipale. Elle œuvre ainsi à la réalisation des objectifs à la fois collectifs et individuels. Tout en cherchant à s'adapter aux nouvelles technologies et à améliorer les conditions de travail, la DRH accueille, informe, oriente et conseille le personnel communal.

Entretien dans le cadre de la rédaction du DUER

2016

- Vote du règlement intérieur du temps de travail dans le cadre de la GTA
- Mise en œuvre du plan de mise en stage
- Mise en œuvre de l'Unité maintien dans l'emploi - Formation continue
- Lancement de l'élaboration des procédures RH
- Mise en œuvre de la PPCR pour les agents de catégorie B
- Réalisation du bilan social
- Mise à jour du document unique sur 3 secteurs prioritaires
- Arrivée d'un médecin du travail et d'une assistante sociale du personnel

2017

- Généralisation de la badgeuse à l'ensemble des services
- Mise en œuvre de la PPCR pour l'ensemble des agents et 2ème phase pour les agents de catégorie B
- Préparation et mise en œuvre des examens réservés
- Rédaction des procédures RH
- Lancement du parcours managérial
- Élaboration d'un nouveau plan de formation et de parcours de professionnalisation pour les métiers d'animateur et d'ATSEM
- Généralisation de la mise à jour du document unique et audit ACFI
- Élaboration d'une nouvelle convention avec le CASC
- Optimisation de l'accueil des agents et élaboration d'un guide de l'agent
- Refonte du protocole d'exercice des droits syndicaux

31 agents

63 863 k€

dépenses de fonctionnement

2 016 k€

recettes de fonctionnement

Réalisation des recrutements et des mobilités internes, participation aux procédures de reclassement professionnel

- Organiser et participer aux commissions de recrutement, diffuser les offres, présélectionner les candidats, procéder aux recrutements
- Accompagner les agents dans leur projet de mobilité
- Suivre les recrutements et les contrats des agents non titulaires et des contrats aidés
- Œuvrer pour le reclassement des agents reconnus inaptes à leurs fonctions

Conception et pilotage du recensement des besoins en formation

- Recenser les besoins de formation individuels et collectifs et assurer leur bon déroulement
- Développer des parcours professionnels

Suivi de la carrière des agents de la collectivité

- Assurer le suivi de la carrière des agents et de leur rémunération en fonction de l'évolution de la réglementation
- Accompagner les agents à leur départ en retraite
- Participer aux commissions communales carrière/paie, aux pré-CAP
- Réaliser des entretiens disciplinaires en cas de manquement aux obligations professionnelles

Organisation des organismes consultatifs (CT et CHSCT) et dialogue social

Améliorer les conditions de travail

- Réaliser et actualiser le document unique, tout en analysant une cartographie des risques professionnels
- Veiller à l'application des règles d'hygiène et de sécurité au travail et au bien-être des agents

Mise en œuvre d'actions de communication et d'information des agents

Mise en place d'outils d'aide à la gestion des services (effectifs par direction, masse salariale, absentéisme) et d'indicateurs afin d'optimiser l'allocation des ressources humaines

53 avancements de grade (4 agents de catégorie A et 49 de catégorie C)

468 avancements d'échelon (377 agents de catégorie C, 38 de catégorie B et 53 de catégorie A)

2 promotions internes pour des agents de catégorie B

17 réussites à concours (8 agents de catégorie A, 4 de catégorie B et 5 de catégorie C)

25 mises en stage directes

Sécuriser juridiquement les services, les instances et la commande publique de la ville

Assurer une sécurisation juridique de la collectivité et garantir le respect de la réglementation dans l'action publique. Conseiller et assister les services et des élu(e)s, organiser les instances municipales. Outre des compétences logistiques et fonctionnelles essentielles (assurances, reprographie, recensement de la population), la direction est responsable de la gestion de la commande publique (achats et marchés publics) de la collectivité.

Contrôle et assistance juridiques

- Conseiller les élu(e)s, la direction générale et les directions avec une expertise juridique
- Veiller à la légalité des actes
- Traiter les contentieux

Gestion des assemblées et production des actes réglementaires

- Assurer l'organisation et le suivi des séances du conseil municipal
- Suivre les délibérations du conseil municipal

Suivi et accompagnement des services dans les procédures des marchés publics

- Gérer les marchés, de l'analyse du besoin à la notification au titulaire
- Gérer les commissions d'appel d'offre et les commissions de délégation de services publics

Mise en place d'une politique d'achats

- Assurer une veille juridique
- Assurer le suivi budgétaire et la programmation d'investissements
- Mettre en œuvre et gérer la procédure des marchés publics
- Recenser les besoins, négocier, engager les crédits, harmoniser les investissements mobiliers et matériels



Séance du conseil municipal

2016

- Attribution de plusieurs concours de maîtrise d'œuvre sur des grands projets : concours restreints de maîtrise d'œuvre pour la construction de l'école élémentaire Diderot et d'un équipement scolaire ZAC du Port à Pantin
- Adoption du règlement intérieur de la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL)
- Renforcement de la procédure conseil municipal et formation de l'ensemble des rédacteurs internes, renégociation des contrats d'assurance de la commune

2017

- Réorganisation du pôle Achats et Marchés publics
- Procédure de recensement annuel des marchés et de saisine du pôle Achats et Marchés publics
- Réorganisation de la fonction assurances
- Accompagnement du DUDD sur des projets d'aménagement structurants

14 agents

856 k€ dépenses de fonctionnement

33 k€ recettes de fonctionnement

312 k€ dépenses d'investissement

151 marchés notifiés

166 k€ de dotation vestimentaire

250 k€ d'investissement en mobilier et matériel

5 commissions d'appel d'offres

1 Commission consultative des services publics locaux (CCSPL)

16 contentieux

237 productions juridiques de tous types (réponses, mais aussi arrêtés, relecture de conventions ou courriers spécifiques)

Développer le numérique pour l'efficacité de l'action publique

La direction a pour mission de mettre en place les moyens informatiques et télécom de la collectivité et d'en garantir le bon fonctionnement.

2016

- Renforcement du numérique dans les établissements scolaires : câblage réseau et informatisation de trois écoles, installation de tableaux numériques
- Amélioration de la sécurité : installation de caméras de vidéoprotection dans les écoles et sur l'espace public, de boutons d'appel d'urgence (CMS, maisons de quartier, accueil de l'hôtel de ville), équipement du CSU
- Mise en service de logiciels : gestion du protocole, multi-accueil de la petite enfance
- Compléments et consolidation du logiciel RH
- Déploiement de la gestion des temps automatisée et de la gestion dématérialisée des congés
- Migration et refonte de l'intranet
- Poursuite du maillage fibre optique

2017

- Poursuite du développement du numérique dans les écoles, installation de vidéoprojecteurs interactifs, mise à disposition de salles informatiques mobiles
- Poursuite de l'amélioration de la sécurité
- Mise en service de logiciels : gestion des demandes de logement, des débit de boissons, du patrimoine bâti de la ville, gestion intégrée pour le spectacle
- Migration en web du logiciel de gestion des interventions du CTM
- Migration et refonte du logiciel gérant l'action sociale, intégrant la télégestion et le badgeage sur téléphone portable au domicile des bénéficiaires
- Mise en œuvre de la passerelle finance Chorus
- Complément au logiciel finances pour la gestion des marchés
- Ouverture d'une application mobile de signalement sur les espaces publics et backoffice à destination des agents
- Dématérialisation du courrier entrant
- Mise en place d'une plateforme de business intelligence permettant la production de tableaux de bord



Optimiser et sécuriser la transmission des données

18 agents

867 k€ dépenses de fonctionnement

1 779 k€ dépenses d'investissement

80 k€ recettes d'investissement

250 ordinateurs déployés

65 copieurs/imprimantes renouvelés

220 téléphones modernisés

DÉPARTEMENT

Solidarités et Proximité

2017

365 JOURS PAR AN, LA VILLE S'INVESTIT POUR PLUS DE SOLIDARITÉ



Toujours au plus près des besoins des Pantinois

Ce bilan d'activité est toujours marqué par la volonté de l'équipe municipale de poursuivre les efforts engagés dans le champ des politiques publiques portées par le département Solidarités et Proximité. L'accueil du tout petit reste une priorité municipale. D'importants moyens sont maintenus pour la prise en charge des plus vulnérables (personnes défavorisées, âgées ou en situation de handicap). L'accès aux soins est favorisé par nos trois centres de santé. La signature d'un deuxième contrat local de santé a permis de mieux répondre aux problèmes de santé des habitants et de lutter contre les inégalités de santé. L'un des objectifs affichés cette année est de favoriser l'implantation de nouveaux médecins sur le territoire communal. Simplification administrative, démarches en ligne développées sont également des objectifs clairement annoncés. En 2017, comme toujours, l'ensemble des agents du département Solidarités et Proximité aura à cœur de servir au mieux les Pantinois.

Direction de l'Action sociale et des Relations avec les usagers

- > Pôle Aides et Animations
- > Pôle Maintien à domicile
- > Pôle Population et funéraire
- > Pôle Relations citoyennes
- > Pôle RSA
- > Pôle Service social

Direction de la Petite enfance et des Familles

- > Pôle Établissements accueil
Petite enfance
- > Pôle Information accompagnement
des familles et Accueil individuel

Direction de la Santé

- > Pôle Centres de santé
- > Pôle Prévention Santé Handicap

Un nouveau périmètre au service de l'utilisateur

Le regroupement des directions de l'Action sociale et des Relations avec les usagers en 2016 a permis la prise en compte de l'utilisateur dans sa globalité. Celui-ci bénéficie d'un accueil qualifié, d'une orientation adaptée, de traitement administratif individualisé, d'un accompagnement et de soutien personnalisé pour les personnes les plus fragiles et les plus dépendantes. Pour ce faire, la DASRU, composée de différents métiers (administratif, social, médico-social) issus de 6 pôles dont 2 rattachés au Centre Communal d'Action Sociale, œuvre avec les partenaires institutionnels et associatifs pour décliner l'action municipale sur l'accès aux droits, la lutte contre la précarité, la pauvreté et l'exclusion sur l'ensemble du territoire de Pantin.

Développement des services de proximité
répondant aux besoins de la population

Action en faveur des bénéficiaires du RSA en
matière d'insertion socio-professionnelle

Traitement des difficultés des individus
et des familles visant à conquérir ou
préserver leur autonomie sociale

Mise en œuvre de la politique d'action
sociale, lutte contre l'exclusion et le non
recours aux droits :

- Accompagner les familles
- Favoriser les solidarités et le lien social
- Combattre l'isolement des personnes âgées

Accueil

- Informer et orienter les usagers

Population et funéraire

- Assurer les démarches administratives relatives à l'état civil, à l'identité, aux affaires générales et militaires, aux élections et aux opérations funéraires



Dialoguer, soutenir, accompagner notamment les plus fragiles

2016

- Modernisation de l'outil informatique
- Partenariat avec l'association « Vacances et familles »
- Convention avec le Crédit Municipal de Paris
- Projet de modernisation du pôle MAD
- Lancement de la mission GRC
- Extension du columbarium

2017

- Organisation des élections présidentielles et législatives
- Protocole de veille et d'engagement avec les bailleurs sur les dettes locatives naissantes
- Réflexion avec les bibliothèques pour la mise en place d'un atelier d'écriture
- Réaménagement du mobilier de l'accueil central
- Mise en peinture de l'ossuaire avec plaque signalétique, modernisation des équipements (vidéo-protection) au cimetière
- Mise en œuvre de soutien au domicile des personnes dépendantes de 8h à 20h, 7 jours sur 7

129 agents

(dont **86** au CCAS)

2 093 k€

dépenses de fonctionnement

851 k€

recettes de fonctionnement

488 visites par jour en moyenne

154 980 appels téléphoniques en 2016

13 355 usagers renseignés en premier accueil ou informés sur les démarches

1 525 mails reçus

23 387 démarches administratives réalisées

621 livrets de famille

3 502 cartes d'identité

4 626 passeports

2 512 familles suivies par le pôle Social,

9 160 entretiens

224 visites à domicile

1 326 participations aux actions collectives du pôle RSA

1 892 orientations

55 personnes bénéficiaires des services du SSIAD, **334** des prestations AVS, **807** inscrits aux sorties hebdomadaires, **431** aux sorties mensuelles

146 convois funéraires

Offrir un accueil de qualité à l'enfant et sa famille

La direction a pour vocation de favoriser la qualité de l'offre d'accueil du jeune enfant, de sa famille et de soutenir les parents dans leur mission de premiers éducateurs de l'enfant.

Développement et diversification
de l'offre de modes d'accueil collectif
de la petite enfance

- Proposer une offre de modes d'accueil collectif dans les 9 établissements d'accueil municipaux
- Réaliser une veille permanente sur la qualité, l'accessibilité et l'éco-responsabilité du service public d'accueil de la petite enfance

Mise à disposition d'une réponse adaptée aux
besoins d'information, d'accompagnement et
de soutien des parents

- Fournir une information lisible, cohérente et adaptée aux parents
- Accompagner le développement de l'accueil individuel (assistant(e)s maternel(le)s, gardes à domicile)
- Accompagner, soutenir les familles et les parents quel que soit l'âge de leur enfant



Les enfants au cœur du service public à destination des familles

2016

- Matinée de rencontre entre les professionnels de l'accueil individuel (Assistant(e)s maternel(le)s et gardes à domicile) et les familles à la recherche d'un mode d'accueil
- Installation de la crèche des Bobinos dans le quartier des Quatre-Chemins (accompagnement des parents en processus d'insertion). Convention de partenariat entre la ville et l'association IEPC
- Choix de l'emplacement pour la délocalisation de la crèche parentale Jolis Mômes.
- Renforcement des financements de la CAF pour le financement de berceaux à visée d'insertion professionnelle et pour la mise à disposition d'un mode d'accueil pour les familles sur des créneaux élargis ou atypiques

2017

- Partenariat avec la Philharmonie de Paris : animation musicale dans les crèches les Petits Rougets et Rachel Lempereur
- Renforcement du partenariat public privé ; rencontres de l'ensemble des gestionnaires pour échanges sur les pratiques et le fonctionnement
- Coordination du contrat Enfance Jeunesse : formation des professionnels de l'enfance (ATSEM, animateurs), mise à disposition d'une puéricultrice pour les ateliers baby sitting du pôle Jeunesse, Forum passage petite enfance (maison de quartier des Courtillières, Éducation nationale, Relais des Parents, pôle Accueil collectif)
- Refonte du Règlement de fonctionnement des crèches
- Journée professionnelle des personnels de la petite enfance autour des 70 ans du métier d'auxiliaire de puériculture et du diplôme de puéricultrice
- Réunions d'informations spécifiques sur les Assistant(e)s Maternel(le)s, les gardes à domicile

151 agents

1 181 k€

dépenses de fonctionnement

3 194 k€

recettes de fonctionnement

326 places en crèche collective

652 enfants accueillis dans les crèches

970 dossiers instruits

259 places disponibles

taux de réponse : **26,67%**

385 enfants accueillis par **189** assistantes maternelles agréées (capacité d'accueil théorique : 417 enfants)

Placer l'utilisateur au centre des politiques publiques

Accueil, état civil, élections, inscriptions et facturation scolaires et périscolaires, cimetière, la direction est en contact direct avec les administrés. Elle doit garantir et faciliter l'accès au service public en apportant un soutien individualisé aux usagers dans leurs démarches. Elle tend à simplifier les pratiques administratives en leur donnant plus de lisibilité et en diversifiant les sources d'accès.

Accueil

- Informer et orienter les usagers

Population et funéraire

- Assurer les démarches administratives relatives à l'état civil, à l'identité, aux affaires générales et militaires, aux élections et aux opérations funéraires

Activités scolaires et périscolaires

- Réaliser les inscriptions, facturation, recouvrements et encaissements
- Commission de résorption des dettes périscolaires



Accueillir le public et faciliter les démarches : une mission quotidienne

2016

- Diagnostic patrimonial du cimetière
- Poursuite de la professionnalisation des agents d'accueil
- Organisation des élections municipales et européennes

2017

- Extension du columbarium et travaux d'embellissement au cimetière
- Prise en charge globale des familles au pôle inscription et facturation
- Organisation des élections au conseil départemental et au conseil régional

38 agents

42 k€

dépenses de fonctionnement

2 892 k€

recettes de fonctionnement

163 549 appels (externes et internes) soit 13 630 par mois et 682 par jour

470 visites par jour

4 818 calculs de quotients familiaux de juin à décembre 2015

1 217 inscriptions scolaires de janvier à décembre (enfants scolarisés)

5 472 enfants inscrits à la restauration scolaire

664 enfants partis en centres de vacances

1 494 mails

(délai de réponse : 48h)

7 minutes d'attente en moyenne en 2015 tous pôles de la DRU confondus

81,56% taux de recouvrement pour la facturation périscolaire et **99%** pour les centres de vacances

Réduire les inégalités sociales et territoriales de santé

La ville de Pantin a développé une tradition forte d'actions en faveur de la santé. La direction de la Santé illustre la volonté de prise en compte globale et transversale des thématiques de santé publique et a pour objectif de proposer une réponse en terme d'offre de santé aux besoins de la population pantinoise.

Évaluation des besoins réels des Pantinois en prévention, dépistage, soins et développement d'une politique de santé territoriale

Maintien et développement d'une offre de soins sur le territoire

- Développer une offre de santé municipale de qualité financièrement accessible à tous les Pantinois: (prévention, dépistage, diagnostic, traitement, éducation thérapeutique, suivi, ...)
- Faciliter l'offre de consultations et des soins polyvalents en médecine générale et de spécialités correspondant à l'ensemble des besoins des pantinois

Développement d'une politique locale de santé publique :

- Promouvoir localement en complément des actions répondant aux besoins locaux, une déclinaison adaptée des programmes de santé publique définis aux niveaux régional et national.
- Porter une attention particulière aux populations les plus vulnérables, en mobilisant les ressources locales

Contribution à l'intégration dans la ville des personnes en situation de handicap ou de dépendance

2016

- Forum santé jeunes au Lab' : sensibilisation des jeunes aux conduites à risques
- Festival des soutiens-gorge : mobilisation des habitants autour d'ateliers de customisation de soutiens-gorge et sensibilisation au dépistage du cancer du sein ; exposition des œuvres au centre administratif et dans les maisons de quartiers
- Projet « d'école sur le goûter » à l'école Aragon avec enseignants, élèves et parents : diagnostic sur les pratiques et les connaissances, sensibilisation à une alimentation équilibrée
- Ouverture dans les CMS du centre de jour pour le diabète qui permet aux patients diabétiques de réaliser sur une demi journée leur bilan annuel
- Consolidation des rapports avec le Département Universitaire de Médecine Générale de Paris 13 - Bobigny, augmentation du nombre d'internes accueillis dans les CMS
- Participation de médecins des CMS à des groupes de travail

2017

- Ateliers en santé environnementale dans les maisons de quartier (l'air intérieur, l'alimentation, les produits de soins du corps), en partenariat avec la mission de développement durable
- Ateliers de sensibilisation aux handicaps (apprécier les différences, valoriser les capacités de chacun), en partenariat avec le pôle des espaces verts
- Actions de prévention santé et de vaccinations « hors les murs » auprès des populations vulnérables, au Refuge, à la résidence sociale, au foyer ADOMA
- Numérisation de la radiologie
- Évaluation du Contrat Local de santé 2015-2017



Des centres de santé au plus près des habitants

141 agents

459 k€

dépenses de fonctionnement

3 478 k€

recettes de fonctionnement

Principaux thèmes de prévention traités en réponse aux besoins repérés : nutrition, hygiène corporelle, sommeil, tabac, chicha, cannabis, alcool, risques auditifs, SIDA/IST, prévention des cancers

6 016 Pantinois sensibilisés à l'occasion d'actions d'éducation pour la santé

2 724 enfants de 6 à 12 ans bénéficiaires d'un dépistage des caries

365 vaccins effectués lors des séances gratuites de vaccination (CMS + PPSH)

Cabinet du Maire

Accompagner la réalisation du projet politique municipal dans toutes ses dimensions

Le cabinet accompagne le maire et les élu(e)s dans leurs fonctions. Il joue un rôle au croisement des trois principaux types de relations au sein de la collectivité: élu(e)s-habitants, élu(e)s-services, services-habitants. Il s'assure de la bonne exécution du programme validé par les électeurs et de l'application des décisions du maire et des élus. Le cabinet est également chargé de percevoir les nouveaux besoins des habitants, d'anticiper ou résoudre des crises, d'assurer les relations institutionnelles, de piloter la valorisation des politiques publiques et l'organisation des manifestations officielles et des événements publics. En 2016 et 2017, le cabinet s'est notamment impliqué sur l'installation du Centre de Supervision Urbaine mutualisé avec la ville du Pré Saint-Gervais, la signature de la convention avec SOLIHA qui a permis de créer une agence immobilière à vocation sociale (permettant une offre de logement à loyers et charges maîtrisés dans le parc privé), l'arrivée de l'entreprise BETC dans les Magasins généraux sur la ZAC du Port, le projet de réaménagement de la dalle îlot 27, la livraison de la première partie du parc des Courtilières, l'inauguration de plusieurs centaines de logements sociaux ou encore l'installation du centre médical de la femme et de l'enfant.



Le Conseil des enfants en visite à l'hôtel de ville avec Bertrand Kern

Cabinet du Maire

Collaborateurs
Secrétariat du maire et des élu(e)s
> Pôle Relations publiques

Direction de la Communication

> Pôle Communication événementielle & Parole publique
> Pôle Promotion des services et du territoire & Stratégie numérique
> Pôle Information Canal

Faire connaître, faire aimer, faire participer

Au travers de différents vecteurs d'information et de communication (magazine, site internet, réseaux sociaux, supports papier...):

Promotion de l'offre de services publics pantinois et simplification de l'accès aux démarches

- Valoriser les services et les équipements de façon générique et/ou spécifique
- Diffuser la programmation des structures municipales
- Réaliser les supports simplifiant la relation avec les usagers
- Faciliter les démarches administratives via les services on-line (en collaboration avec la DRU et la DSI)

Développement du bien-vivre ensemble

- Mobiliser la population autour des événements festifs, culturels, sportifs et de loisirs
- Favoriser l'exercice de la démocratie locale en permettant aux citoyens pantinois de s'informer et de participer

Mise en œuvre d'une image positive et renforcement de l'attractivité du territoire

- Rendre visible et lisible le projet de ville dans toutes ses dimensions, culturelle, sociale, économique et urbaine
- Favoriser le sentiment d'appartenance des Pantinois à leur commune
- Consolider l'identité visuelle du territoire (charte graphique et marquage urbain)

La direction de la Communication assure la promotion des initiatives et des projets portés conjointement par les élus et l'administration. Son rôle : organiser au quotidien l'image et le discours qui émanent de la ville pour les rendre clairs et attractifs auprès de ses différents publics (population, entreprises et investisseurs, relais d'opinion...). Ses objectifs principaux : valoriser le territoire et les services publics pantinois et contribuer à la cohésion du corps social.



UTILE & FACILE
AU QUOTIDIEN

Automne 2016 : la ville lance son application

2016

- Numérique
 - Nouvelle application Ville de Pantin sur smartphone avec module «Signaler un problème dans l'espace public»
 - Développement des publics sur les réseaux sociaux
- Événementiel
 - Citoyen :
 - > promotion du renouvellement des instances de démocratie locale
 - > consultations (rue Courtois, Îlot 27...)
 - Festif/loisirs :
 - > animation photos «Nouveaux Pantinois» et «Village d'hiver»
- Offre de services
 - Lancement d'une ligne de promotion des animations commerciales
 - Nouveau guide «Risques majeurs»
- Marquage du territoire
 - Nouvelle signalétique «Bureaux de vote»

2017

- Numérique
 - Saison culturelle : nouvelle newsletter et co-réalisation de l'abonnement en ligne
 - Nouvel écosystème numérique de communication : cadrage stratégique
 - Travail partenarial :
 - > avec le département Ressources sur la transition numérique de la ville
 - > avec le département Solidarité et Proximité sur la GRC (Gestion de la relation citoyens)
- Événementiel
 - Culture
 - > Nouvelle ligne graphique et évolution de la structuration éditoriale
 - > Mois de la photo du Grand Paris
 - Citoyen :
 - > consultations (Henri Barbusse, stationnement payant, vote citoyen Îlot 27...)
 - > nouveau principe d'illuminations de Noël
- Offre de services
 - Nouveau guide des citoyens
- Marquage du territoire
 - Nouvelle signalétique intérieure du CMS Ténine
 - Mise à jour du plan de la ville
 - Mise à jour du marquage des 100 véhicules du pool

20 agents

(+ 1 vivier de pigistes)

534 k€

dépenses de fonctionnement

5 k€

recettes de fonctionnement (vente d'espaces publicitaires dans Canal)

1 magazine (Canal) diffusé à 32 000 exemplaires 10 fois/an

1 site internet :
> 45 000 visiteurs* / mois en moyenne
> 1 300 pages de contenu réactualisées en permanence

1 page Facebook
> 4 700 fans*

1 compte Twitter
> 31 000 abonnés*

400 reportages photos

* Chiffres au 1/09/2017



PÔLE Relations publiques

En soutien du cabinet du maire et des différentes directions, l'équipe assure l'organisation logistique des temps événementiels initiés par la ville : manifestations protocolaires, moments festifs et de loisirs, réunions publiques...

Mars > Les nouveaux Pantinois
Avril > Le mois de la photo du Grand Paris
Septembre > Ouverture de la Saison culturelle

Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes, spanning the width of the page below the header.

Ce document présente les principales réalisations et les chiffres-clés de la collectivité en 2016 - 2017. Il n'est pas exhaustif. Ce rapport d'activités a été co-réalisé par le département Ressources et la direction de la Communication.